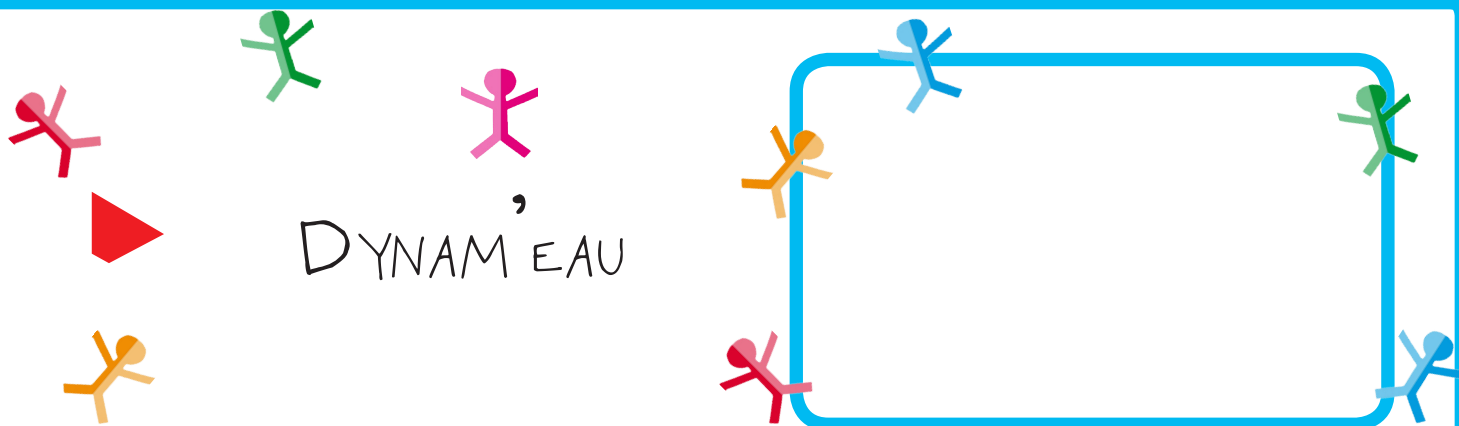


**Catégorie :**

Association

Domaines d'intervention:

Précarité énergétique

Réalisation:

Faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement aux personnes vivant en très grandes précarités

Contacts :

Association Dynam'eau
Maxime Ghesquiere
213 cours Victor Hugo
33140 Bègles
contact@dynam'eau.org
www.dynam'eau.org

CONTEXTE

C'est quoi ce projet?

Le projet de Dynam'eau est d'apporter l'eau là où elle n'est pas ! Notre projet s'inscrit dans une démarche du local au global. L'accès à l'eau et à l'assainissement aux personnes vivant en très grandes précarités.

Apporter l'eau sur le territoire de la Gironde a commencé il y a près de deux ans. Aujourd'hui encore près de 1 000 personnes dont des enfants vivent sans un accès à l'eau potable et/ou sans assainissement sur la Métropole.

Il a pour but d'apporter la dignité aux personnes en très grande précarité.

D'où vient l'idée?

Lors de l'été 2015, l'association Dynam'eau qui apporte l'eau et l'assainissement aux personnes en difficultés à travers le monde (Maroc et Togo) découvre que les compétences qu'elle délivre à l'international peuvent être utiles au local. Les adhérents s'engagent dans la mise en eau du camp de Sahraoui autour du pont St Jean.

Nous avons rencontré à cette occasion notamment Médecins du Monde qui nous a appris que cette situation n'était pas isolée sur le territoire de la Gironde.

Comment vous y êtes vous pris?

Nous avons commencé par faire des audits (une vingtaine à ce jour) des situations en les classant par catégorie (terrains publics/privés, petits/grands groupes, avec/sans assainissement collectif). Ensuite nous avons organisé des rencontres avec toutes les parties prenantes (élus, fonctionnaires, entreprises, universitaires, associations) pour résoudre cette problématique sur le long terme. Nous avons fait des expérimentations en apportant l'eau sur 4 squats pour démontrer que cela n'apportait que des plus-values. À ce jour, nous avons sollicité des financements de Bordeaux Métropole, l'Agence Régionale de la Santé pour mener une action d'envergure.

Qui d'autre est associé au projet?

Nous avons participé à la création d'un collectif : Action Bord'EAUX Droits & accès à l'eau composé de France Libertés, Médecins du Monde et de Dynam'eau.

Nous avons des relations avec les GIP Bordeaux Médiations, Architectes sans Frontières, Fondation Abbé Pierre, Suez Eau, les différents services de Bordeaux Métropole (eau, habitat, affaires sociales), les communes (hygiène, sécurité, CCAS), les services de l'État (ARS, Préfecture), l'université (IFAI, CNRS).



Objectifs de développement durable :

Objectifs de développement durable	Pas d'impact	Impact positif	Objectif prioritaire du projet
Éradication de la pauvreté		x	
Lutte contre la faim		x	
Accès à la santé			x
Accès à une éducation de qualité		x	
Egalité entre les sexes			x
Accès à l'eau salubre et à l'assainissement			x
Recours aux énergies renouvelables	x		
Accès à des emplois décents		x	
Innovation et infrastructures	x		
Réduction des inégalités		x	
Villes et territoires durables		x	
Consommation responsable		x	
Lutte contre le changement climatique		x	
Protection de la faune et la flore aquatiques		x	
Protection de la faune et la flore terrestres			x
Justice et paix		x	
Partenariats pour les objectifs mondiaux			x

Montage financier :

Investissement personnel : Travail bénévole, (1000h depuis deux ans)

Subvention publique : À ce jour 0 €

Partenariat privé : Bordeaux Mécènes Solidaire : 10 500 € + Fondation Abbé Pierre : 15 460 € pour la construction de toilettes mobile. L'objectif de l'initiative est la construction de sanitaires sur un plateau de remorque. Cette idée innovante répond aux besoins en hygiène et assainissement des communautés bénéficiaires quel que soit leur lieu de vie de par sa mobilité une fois l'occupation évacuée.

En attente de réponse : ARS, Bordeaux Métropole, Suez eau

Coût total : Le budget prévisionnel total est de 195 712€

Résultats et impacts de l'action :

Les Objectifs de notre initiative sont :

1. Améliorer l'accès à l'eau potable et à un système d'assainissement décent des communautés.
2. Créer un comité de gestion de l'eau dans chaque lieu de vie concerné.
3. Sensibiliser les communautés à la préservation de l'eau et aux bons comportements d'hygiènes.

Les bénéficiaires sont les communautés vivant dans les occupations sans droits ni titres. L'action permet de diminuer le risque de pathologies liées à l'ingestion d'une eau non potable. L'amélioration de l'assainissement permettra la bonne évacuation des eaux usées, réduisant l'apparition de maladie épidémique, la formation de gîtes larvaires de moustique et préservant la ressource en eau. Cette initiative favorisera l'intégration sociale des bénéficiaires, notamment des enfants scolarisés, en leur permettant d'accéder à une hygiène décente.

La gestion concertée de l'eau est primordiale pour un accès à l'eau équitable et durable. L'association a diagnostiqué les besoins en eau de 20 occupations sans droits ni titres sur le territoire. Une facture est éditée et payée par les bénéficiaires concernés.

Seul 4 lieux de vie ont pu être mis en eau grâce à l'ouverture du compteur d'eau.

Le caractère mobile de ces communautés, facilement expulsable, est un enjeu primordial dans leur accès à l'eau. Il est essentiel pour l'association de travailler avec la collectivité territoriale compétente afin d'agir durablement sur une problématique d'envergure. C'est pourquoi Dynam'eau a rédigé des dossiers de demande de subvention public et privée afin de poursuivre l'action sur une cinquantaine d'occupations sans droits ni titres. Les éléments d'évaluation pour 50 occupations sans droits ni titres sont :

• les personnes ont accès à l'eau potable • absence de fuites d'eau • pas de défécation à l'air libre • assiduité scolaire des enfants • contribution aux factures d'eau.

Auriez-vous besoin d'un soutien?

Pour faire changer durablement les choses, nous travaillons avec France Libertés à la modification de la loi. La France a été un moteur à l'ONU pour inscrire le droit à l'eau dans la plus haute instance internationale. Malheureusement au niveau national cette recommandation n'est toujours pas inscrite dans la loi. Le soutien que le Département pourrait nous apporter serait de contribuer à son échelle à faire passer cette loi.

